DÉLIBÉRATION N° 2026/011

Extrait du registre des délibérations du
Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne

Conseil d'Administration du	13 mars 2026	à Chasseneuil du Poitou

N° identifiant	2026/011	Titre	Subvention à l'association « Le P'titBureau »

Date de la convocation	26 février 2026

Président de séance	M. Edouard RENAUD
Secrétaire de séance	Mme Annette SAVIN

Membres en exercice	27
Quorum	14

Présents	15	M. RENAUD Edouard, M. BAILLY Eric, Mme COLAS Josette, Mme DESJARDINS Nathalie, Mme FILLATRE Bénédicte, Mme GOURDEAU Evelyne, Mme GUITTET Pascale, M. MARCHADIER Rémy, M. PEROCHON Gérard, M. SAVARD Bernard, Mme SAVIN Annette, M. MADEJ Jean-Luc, M. GUILLON Alain, Mme BARRAUD Sandrine, M. FOURCAUD Jean-Louis

Pouvoirs	5	Mandants M. BEAUJANEAU Gilbert Mme WASZAK Reine-Marie M. DAZAS Joêl Mme BERTAUD Rose-Marie M. ALLOUCH Stéphane	Mandataires M. MARCHADIER Rémy M. MADEJ Jean-Luc Mme GUITTET Pascale Mme COLAS Josette M. FOURCAUD Jean-Louis

Absents	7	Mme GARDA-FLIP Nelly, Mme GUERIN Fabienne, Mme JEAN Gisèle, Mme MARQUES-NAULEAU Nathalie, Mme TEXEDRE Roselyne, Mme GODET Martine, Mme RABUSSIER Laurence

AR Prefecture
086-288600232-20260313-202613038011CA-DE
Reçu le 20/03/2026

Représentée par		

Observations	Assistaient également : Mme JADAUD-PRESSAT Isabelle, Directrice Générale du Centre de gestion, M. REVUELTA Vincent, Directeur Général Adjoint du Centre de gestion, M. PELTIER Christophe, Conseiller aux Décideurs Locaux

Jusqu'en 2025, l'association « L'Amicale du personnel du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne » réalisait une partie de l'action sociale, en sus du CNAS, et l'organisation de temps conviviaux à destination de l'ensemble des agents du CDG 86.

Cette association, qui fonctionnait principalement grâce à la subvention versée annuellement par le CDG 86, a cessé d'exister.

Néanmoins, certains agents ont souhaité maintenir des temps d'échanges et de convivialité, participant à la fois à la cohésion des équipes et à l'attractivité du CDG 86, en créant une association dénommée « Le P'tit Bureau 86 ».

Cette association à but non lucratif a pour vocation de proposer des actions conviviales, accessibles et fédératrices pour les agents, dont les objectifs sont les suivants :

- Contribuer à l'attractivité du centre de gestion 86
- Proposer des activités de cohésion
- Favoriser la convivialité et renforcer les liens entre agents
- Développer une dynamique positive et un sentiment d'appartenance
- Promouvoir le territoire et sa richesse

Le fonctionnement de cette association est le suivant :

- Adhésion annuelle (non obligatoire) par agent : 10 euros
- Evénements financés en totalité ou en partie par l'association
- Activité de cohésion sans obligation de participation
- Organisation de ventes groupées au bénéfice des agents

AR Prefecture
086-288600232-20260313-202613038011CA-DE
Reçu le 20/03/2026

Les actions proposées pour 2026 sont les suivantes :

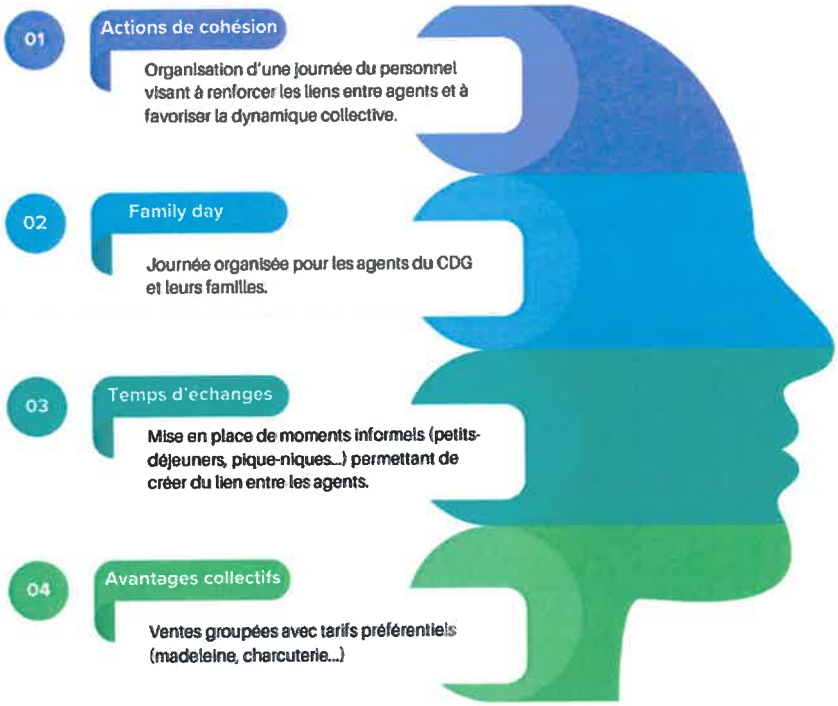

Le budget prévisionnel 2026 est le suivant :

Budget pévisionnel 2026

Libéllé	Dépenses	Recettes
Adhésion	- €	300,00 €
Assurance	- 200,00 €	
Subvention		3 500,00 €
Projets	- 3 313,00 €	
Fonctionnement asso (petit déj, lot cadeau, décoration, visuel...)	- 287,00 €	
Participation adhérents		- €
TOTAL =	- 3 800,00 €	3 800,00 €

Projet 1 : GAME PARC

Libéllé	Dépenses	Recettes
Activité	- 1 408,00 €	- €

Projet 2 : Chauvigny - Invitation des familles

Libéllé	Dépenses	Recettes
Geant du ciel	- 255,00 €	- €
Microfolies	- €	- €
Une collation	- 250,00 €	- €

Projet 3 : Cadeau de fin d'année et soirée

Libéllé	Dépenses	Recettes
Paniers cadeau	- 400,00 €	- €
Organisation soirée	- 500,00 €	- €

Projet 4 : Pôt d'été

Libéllé	Dépenses	Recettes
Organisation soirée	- 500,00 €	- €

TOTAL : - 3 313,00 €

Dans ce cadre, l'association « Le P'tit Bureau 86 » a sollicité par le formulaire CERFA n°12156*56 auprès de Monsieur le Président du CDG 86, le 25 novembre 2025, une subvention de 3 500€ pour l'année 2026.

AR Prefecture
086-288600232-20260313-202613038011CA-DE
Reçu le 20/03/2026

Il est précisé que cette association ne réalisera pas d'action sociale.

Pour mémoire, le montant de la subvention versée à l'association « L'amicale » qui organisait des événements conviviaux et réalisait une partie d'action sociale était de 13 500€ pour l'année 2025.

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- Accordent une subvention à l'association « Le P'tit Bureau 86 »
- Acceptent que le montant de cette subvention soit de 3 500€ pour l'année 2026.

-→ Autorisent le Président à signer tous documents à intervenir pour l'exécution de cette délibération

Cette dépense sera imputée à la section de fonctionnement au chapitre 65 - article 65748.

Pour	20	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

RESULTAT DU VOTE	Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac – CS 80541 86020 POITIERS Cedex - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 16 mars 2026

Le Président,

Edouard RENAUD

La Secrétaire,

Annette SAVIN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE Tterritoriale de la VIENNE

AR Prefecture

086-288600232-20260313-202613038011CA-DE
Reçu le 20/03/2026